



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

AGENT TECHNIQUE D'EXPLOITATION (ATE)

I. Objectifs.

Les objectifs généraux du programme Agent Technique d'Exploitation sont présentés ci-après :

- Développer les compétences nécessaires pour une intégration harmonieuse au milieu de formation et au marché du travail,
- Développer les compétences nécessaires à une exécution sécuritaire et consciencieuse des tâches de la fonction de travail,
- Acquérir des connaissances de base essentielles au développement des compétences liées à l'exécution des tâches de la fonction de travail,
- Développer des compétences requises pour l'exécution des tâches liées aux techniques reliées à la fonction de l'Agent Technique en Exploitation Aérienne,
- Effectuer des activités d'assistance des avions en milieu de travail.

Métier : Chargé de la préparation et de la planification des vols, du traitement des passagers et du fret, de l'assistance en escale, du planning des équipages. Le métier d'Agent Technique d'Exploitation s'exerce au sein d'une compagnie aérienne ou d'organismes chargés de la gestion commerciale des aéroports (société gestionnaire d'aéroport et société d'assistance en escale notamment).

II. Recrutement

- BAC ou niveau BAC ou expérience professionnelle significative
- Pour ceux qui sont admissibles, certaines aptitudes et pré requis peuvent être vérifiés à travers :
- Une visite médicale pour vérifier les aptitudes physiques et mentales exigées pour le métier.
- Un test de français permettant de vérifier : La capacité à comprendre, à écrire et à parler le français.
- Un test d'anglais permettant de vérifier : La capacité à comprendre, à lire et à parler l'anglais.
- Un entretien pour vérifier : La motivation et certaines aptitudes pour exercer le métier, travail en équipe, le sens de l'écoute et de la diplomatie.

III. Contenu du programme

La formation est organisée en modules dont le contenu satisfait à la nécessité d'une cohérence dans l'acquisition des connaissances de la formation générale de base et d'une progression régulière dans l'apprentissage des tâches de l'Agent Technique d'Exploitation.



African Aviation Incorporation

Agent technique d'exploitation - Technicien de maintenance aéronautique
Contrôleur de la circulation aérienne - Pilote de ligne
Agent passage - Agent vente / réservation / ticketing - Agent litige bagages

En fonction du contenu, les matières enseignées sont regroupées en treize (13) modules:

- 1) Présentation d'une compagnie aérienne
- 2) Règlementation du transport aérien
- 3) Météorologie
- 4) Aérotechnique
- 5) Télécommunication aéronautique
- 6) Masses avions
- 7) Sécurité en piste
- 8) Plan de chargement
- 9) Masse et centrage
- 10) ALTEA FM
- 11) Marchandises dangereuses CAT.10
- 12) Sureté aéroport 11.2.6.2 et 11.2.3.8
- 13) Conseils à la recherche d'emploi

IV. Organisation de la formation

La formation se fait sous les formes suivantes : cours théoriques, travaux dirigés, travaux pratiques, stages, projets et mémoire de fin de cycle.

V. Effectif par classe

Pour plus de dynamisme et de rigueur dans la formation pratique, il est prévu un maximum de 20 étudiants par cohorte.

VI. Durée de la formation

La durée de la formation est de 18 mois. Après évaluation du projet de fin de cycle et des résultats scolaires, un diplôme OACI d'Agent Technique d'Exploitation est délivré aux étudiants par l'autorité de l'aviation civile.

VII. Coût de la formation

Le coût global de la formation est de 3 300 000 FCFA (formation de 18 mois) incluant les droits d'inscription annuels de 400 000 FCFA. Le coût de la formation peut être payé par année, par semestre ou par trimestre.